

## Document 2 : L'externalisation gagne la fonction RH

L'externalisation gagne la fonction RH. Après la paie, ce sont des volets plus stratégiques qui sont concernés.

La direction des ressources humaines, hormis ses tâches techniques et administratives, doit créer de la valeur. Fini le temps où le DRH venait en spectateur au comité de direction. Ce dernier doit coordonner les contributions de tout un chacun vers la réflexion stratégique des managers. Se concentrer sur son métier de base et déléguer la partie technique de la GRH à un prestataire extérieur est la nouvelle tendance.

L'externalisation peut s'appliquer à toute entreprise quelle que soit sa taille. Cette dernière, dont le souci premier réside dans le gain économique et la réduction des coûts, trouve ici une solution efficace. Se décharger des tâches rébarbatives (paie, absences, déclarations de maladie, ...) permet un repositionnement visant à plus s'axer sur le Management des hommes plutôt que sur l'administration du personnel. Néanmoins, il existe des freins: les compétences sont déjà disponibles en interne où le traitement de ces tâches pourrait être moins coûteux, si l'on s'en tient au seul aspect financier.

Le succès d'une stratégie d'externalisation dépend de la faisabilité, de l'implication des prestataires et aussi celle du personnel. Le choix du prestataire dépendra de trois variables: compréhension claire des besoins, stabilité financière et expérience prouvée.

Les process RH traditionnellement délégués sont la paie, motivée souvent pour des «raisons d'expertise et de confidentialité», le recrutement, dans une logique de gain de temps et de sécurité, mais aussi le juridique ou encore la formation. Ceci lui permet de se concentrer sur le noyau dur de la fonction RH: la gestion des emplois, des compétences et des carrières. Le volet stratégique et opérationnel de la fonction ressources humaines n'est pas en reste. Outre la délégation des tâches d'intérim et d'ingénierie de formation, l'entreprise tend à externaliser ce qui touche à l'évaluation, généralement opérée dans le cadre d'une restructuration, explique Bouchra Boukili, directeur général du cabinet CCS. Les managers se tournent vers les experts dans un souci de neutralité, mais aussi pour une plus grande sincérité dans les réponses des sondés (employés), facilitant ainsi la prise de décision. L'externalisation apparaît alors comme une nécessité, même si beaucoup encore semblent réticents.

Source : l'économiste

### TAF :

- 1 - Définir l'expression : externalisation.
- 2 - Relever du document :
  - a - les avantages et les inconvénients de cette stratégie.
  - b - les domaines de la GRH.